

Contribution d'acteurs associatifs et d'habitants des quartiers prioritaires¹

OEUVRER COLLECTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

...dans le territoire de Toulouse Métropole, au service de l'amélioration du quotidien de chaque habitant, du « bien vivre ensemble » et de la démocratie.

EXTRAIT DU CONTRAT DE VILLE DE TOULOUSE MÉTROPÔLE 2015-2020 (PAGE 10, 11, 12)

Préambule :

Ce texte, fruit d'un travail collectif d'associations et habitants au sein du Groupe de Travail Participation vise à apporter des éclairages complémentaires autour des questions de participation citoyenne, à poser des éléments de contribution et de vigilance collective à avoir ainsi qu'à identifier des perspectives communes.

« Est démocratique une société qui se considère comme fondamentalement divisée et qui se donne pour tâche essentielle d'exprimer ses contradictions, de les analyser et de les arbitrer, en associant toujours, le plus largement possible, chacun de ses membres, à égalité de droits, à ce travail d'expression, d'analyse et d'arbitrage des contradictions. » (Paul RICOEUR)

« La participation citoyenne est une expression qui désigne le pouvoir des citoyens. Sans la redistribution des pouvoirs, il s'agit d'une coquille vide, d'un processus vide de sens. » (Sherry Arnstein – 1969).

La participation de chacun est constitutive de la démocratie. La participation est avant tout un projet politique (du grec politikè: science des affaires de la cité) : il s'agit de permettre à chacun de prendre sa part, de façon consciente et volontaire, à l'évolution sociale pour construire une société plus juste et plus humaine. La participation est un processus visant à s'inclure, à prendre part à un projet, à un collectif ; à s'exprimer, à faire des choix, à s'investir, à partager, à se confronter, à coopérer, à créer du sens commun, etc. dans une visée d'action collective.

La participation s'appuie sur une conscientisation et une appropriation par chacun des enjeux et finalités, sur de la mise en débat et de la confrontation d'idées, permettant de construire de la raison critique.

La participation ne se décrète pas, elle se construit et elle s'anime au quotidien. En cela, les différents temps et espaces peuvent préparer chacun à exercer des responsabilités publiques et à prendre la part de pouvoir qui lui revient légitimement. A cet effet, le territoire dans lequel nous vivons a une influence majeure : l'environnement diffuse des idées et des valeurs, transmet des savoirs, propose des savoir-faire et des savoir-être, qui non seulement influent sur les pratiques et les comportements mais prennent également place dans l'expérience à partir de laquelle chacun se construit. Réciproquement, les individus façonnent leurs territoires. Il est donc essentiel de créer les conditions, les situations pour que chacun s'inscrive dans son territoire de vie, en tant que citoyen, citoyenne, en y prenant sa part de pouvoir d'agir, de s'exprimer et de décider.

Les conseils citoyens participent de cette dynamique de construction de la participation citoyenne.

Ils représentent des occasions formidables pour participer, proposer, agir en concertation, passer de l'intérêt individuel à l'intérêt collectif, évaluer les actions mises en œuvre afin d'améliorer le cadre de vie, l'accès à l'emploi, le lien social, le sentiment d'appartenance à une ville, à un territoire au-delà de son quartier d'habitat... Et de pouvoir prendre part aux décisions qui les concernent.

Il faut donc tout faire pour qu'ils fonctionnent et puissent contribuer à l'amélioration générale visée. Il est important, aussi, de veiller à leur articulation avec l'existant en matière de participation sur le territoire de Toulouse Métropole (riche et diversifié dans les formes, démarches, instances et espaces qu'ils soient formels, formalisés ou informels).

¹ Membres d'un groupe de travail sur la participation des habitants réuni dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville. En tant qu'associations : Collectif des Pradettes, association Partage Faourette, Solidarité Villes, association Hasure, Francas de Haute Garonne, association Reflet, coordination Pas Sans Nous. En tant qu'habitants : Mohamed AYAD.

Dans cette dynamique, les conseils citoyens ont un rôle particulier, dans une démarche citoyenne de proximité ayant pour enjeu l'intérêt général :

participer à la co construction, la mise en œuvre et l'évaluation du projet du Contrat de Ville ainsi qu'à toutes ses instances de gouvernance. Ils participent également aux actions opérationnelles déclinées dans chaque quartier prioritaire,

œuvrer avec d'autres pour améliorer la vie des habitants des quartiers prioritaires, résorber les problématiques, réduire les inégalités sociales et impulser des dynamiques positives de cohérence et de cohésion,

œuvrer pour la mixité, l'égalité et la justice sociale, économique, culturelle...

Pour nous, les Conseils Citoyens sont des partenaires légitimes et ils ont une dimension incontournable

de relais, qui est mise en œuvre par et pour les habitants du territoire : écouter, traduire, comprendre, accompagner les habitants dans leur participation et l'appropriation des enjeux, faciliter le dialogue social, ... Ils contribuent à mettre en lien et à créer des espaces de dialogue entre les habitants, les acteurs du territoire, de la société civile et les institutions, pour appréhender ainsi les problématiques dans leur globalité (et non de manière sectorielle) et mettre en synergie les différentes volontés et dynamiques à l'œuvre.

Ils participent à la recherche et à la construction de solutions les plus adaptées possible au territoire et à ses habitants.

L'action des conseils citoyens s'appuie sur des valeurs et un sens portés dans une logique d'Éducation Populaire (Education pour tous, de tous et par tous) dans un engagement pour une amélioration collective, dans le respect de la place de chacun et dans une fonction de transmission. Ils sont force de propositions, avec une légitimité de savoir et de pouvoir, en construisant une capacité d'agir collectivement et en s'appuyant sur le partage des savoirs, des expertises et expériences.

La participation au sein des conseils citoyens, dans la relation aux habitants et aux institutions s'inscrit dans des principes collectifs de fonctionnement, garants d'une participation citoyenne :

La culture de l'écoute et du respect : chacun doit être reconnu et entendu dans ce qu'il est et dans ce qu'il a à dire, dans une intelligence collective,

La reconnaissance des expertises, des compétences existantes et en développement de chacun (habitants, associations, institutions...) avec la recherche de complémentarités entre elles permettant ainsi de l'efficacité et de l'efficience,

un fonctionnement démocratique avec la prise en compte des propositions, des divergences et des décisions, en vue de construire une parole commune,

des prises de décisions collectives dans le respect des rôles et champs d'intervention des uns et des autres, en identifiant ce qui rassemble et qui maintient la cohésion du groupe, en s'efforçant de trouver le plus petit dénominateur commun permettant de dépasser des désaccords et de se mettre d'accord,

un fonctionnement éthique fondé sur les principes républicains de la liberté (la liberté individuelle s'exerce dans le respect de celle des autres), de l'égalité (tous les individus ont les mêmes droits et les mêmes devoirs), de la fraternité (état d'unité qui dépasse chaque individu dans un nous collectif et qui donne sens d'une liberté non égoïste et d'une égalité altruiste) et de la laïcité (liée au respect mutuel qui invite non seulement à admettre mais à comprendre l'autre),

l'information et la communication dans un langage accessible à tous et à toutes,

l'obligation posée dans la loi qui se traduit par la préoccupation constante de consulter les habitants ; de recueillir leurs expressions, leurs propositions ; ; et d'assurer un suivi régulier des suites données,

des allers retours entre les instances de participation, d'action, de décision, ... et les habitants,

la mise en place de co-formations réunissant les habitants, les acteurs, les techniciens, les élus- es...

la valorisation des actions et des démarches,

l'animation d'un processus continu et permanent de diagnostic, d'évaluation de la réflexion et de l'action produites collectivement.

Des conditions de réussite sont à prendre en compte afin de garantir un réel exercice indépendant des conseils citoyens, faciliter l'engagement de leurs membres, ainsi qu'une réelle participation avec une contribution large et active des habitants du territoire :

Des **moyens attribués** aux Conseils Citoyens, suffisants pour être actifs, visibles et bien identifiés par les habitants,

Des **modalités facilitantes** pour lever les freins à la participation (garde d'enfants, les horaires, les lieux...),

Des **co-formations** adaptées avec les différents acteurs : habitants, société civile, associations, collectifs, ainsi que les institutions pour aller vers de la transformation de méthodes et de l'action publique. Ces formations aborderont divers sujets en fonction des besoins identifiés (techniques d'animation et de communication ; méthodologie de projets ; connaissance des institutions, politique de la ville, répartitions des rôles et processus de prises de décisions, connaissance de son territoire, etc.

Un **accompagnement pour et vers l'autonomie des Conseils Citoyens** conçu dans le temps et adapté aux réalités de chaque conseil. Cet accompagnement doit permettre aux Conseils Citoyens de construire un projet global d'amélioration (voire de transformation), collectif et partagé, prenant en compte la situation du territoire, les problématiques repérées ; posant des objectifs simples, réalistes, des priorités, les modalités de mise en œuvre et de suivi. Cet accompagnement se met en œuvre dans un cadre clairement identifié dans les objectifs, les attendus, les méthodes et moyens mis en œuvre pour les atteindre. Cet accompagnement s'appuie sur les ressources et expertises existantes : habitants, associations, centres sociaux, au sein des conseils citoyens, Ainsi que sur des expertises externes et l'accès à d'autres professionnels si nécessaire (par exemple: des architectes, urbanistes, sociologues, géographes...),

Des **outils ressources** (ex: mallette technique commune, open data...), De la **mise en liens entre les Conseils Citoyens** (espace collaboratif, des temps d'échanges, des formes de mutualisation...).

Des points de vigilance collective sont à garder à l'esprit et à mettre en action :

De la convivialité nécessaire et présente pour donner envie de venir et revenir, aller vers..., organiser des rencontres dans les espaces de vie,

Aller dans le **concret** pour créer et maintenir la dynamique, Des **processus d'information et de communication adaptés**, dans un langage simple pour faciliter l'appropriation et l'expression, s'appuyant sur différents canaux de communication,

La mise en place de **systèmes de feed-back** pour vérifier l'appropriation et la compréhension au sein des conseils citoyens et auprès des habitants et ajuster si besoin,

Une **approche globale et transversale**, La **prise en compte des conseils citoyens** par les Institutions pour ne pas décevoir,

Un **accompagnement vers une démarche et un travail d'intérêt collectif**, le partage de l'information pour bien comprendre afin d'agir,

Trouver **un équilibre** avec les associations, les habitants « habitués » ... pour garantir l'expression de tous,

Se donner les **moyens d'évaluer** son action (questionner, ajuster, valoriser, partager, informer...),

Se donner du temps car construire de la participation conscientisée prend du temps et être dans une logique de progression mais pérenne,

Anticiper dès à présent le renouvellement, le renforcement des conseils citoyens prévus pour dans 2 ans et les modalités pour garantir la continuité,

Veiller fortement à la prise en compte des personnes éloignées des processus de participation (notamment les jeunes et les personnes les plus en situation précaire) **et animer leur participation.**